



Budget mobilité, déplacez-vous vite et durablement

Tous les bénéfices

P. 02

Le budget mobilité :
un win-win-win



P. 03

Les 3 piliers
du budget mobilité



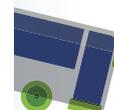
P. 05

Le budget mobilité
en pratique



P. 06

Une réponse à toutes vos
questions





Les employés au cœur du nouveau modèle de travail hybride

Le Covid-19 a changé à jamais notre manière de travailler et de nous déplacer. Nous nous sommes rapidement adaptés au travail hybride. Les effets positifs tels que la réduction des embouteillages doivent encore céder la place à de nouvelles formes de stress, comme l'isolement social, des conditions de travail à domicile pas toujours évidentes ou encore l'overdose d'appels vidéo. Il faut donc trouver une balance entre télétravail et bureau.

Cependant, le côté positif est qu'aujourd'hui, nous nous posons les bonnes questions pour organiser la mobilité autour de l'employé et non du lieu de travail. Tout le monde n'aime pas travailler à domicile ou prendre rendez-vous avec ses clients par voie digitale. Et les trajets professionnels, comme les déplacements domicile-travail, sont différents pour chacun. Cette nouvelle orientation vers les employés est une arme puissante dans la "guerre des talents", où les meilleurs candidats choisissent aujourd'hui leur employeur et non (plus) l'inverse.

En même temps, on constate que la mobilité d'entreprise s'inscrit dans la même philosophie que le verdissement des parcs automobiles d'entreprise. Le récent changement de législation rend notre mobilité plus durable. Combiné au budget mobilité, il aura un impact positif sur notre mobilité et nos émissions de CO2.

Le budget mobilité a été simplifié, assoupli et élargi. Cela devrait permettre d'échanger davantage de voitures de société polluantes contre des voitures de société plus respectueuses de l'environnement et/ou de dégager un budget que les employés sont libres de dépenser pour des options de mobilité alternatives et durables. Le budget mobilité est une arme efficace pour construire la mobilité autour des employés, en répondant à tous leurs besoins individuels.

Dans cet article, nous allons vous présenter le budget mobilité, revenir sur les changements qui sont entrés en vigueur début 2022 et vous présenter tous ses avantages. Qu'il serve de guide pour intégrer le budget mobilité dans votre organisation et mettre vos employés ou collègues au cœur de votre politique de mobilité.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Michaël Vanlangendonck



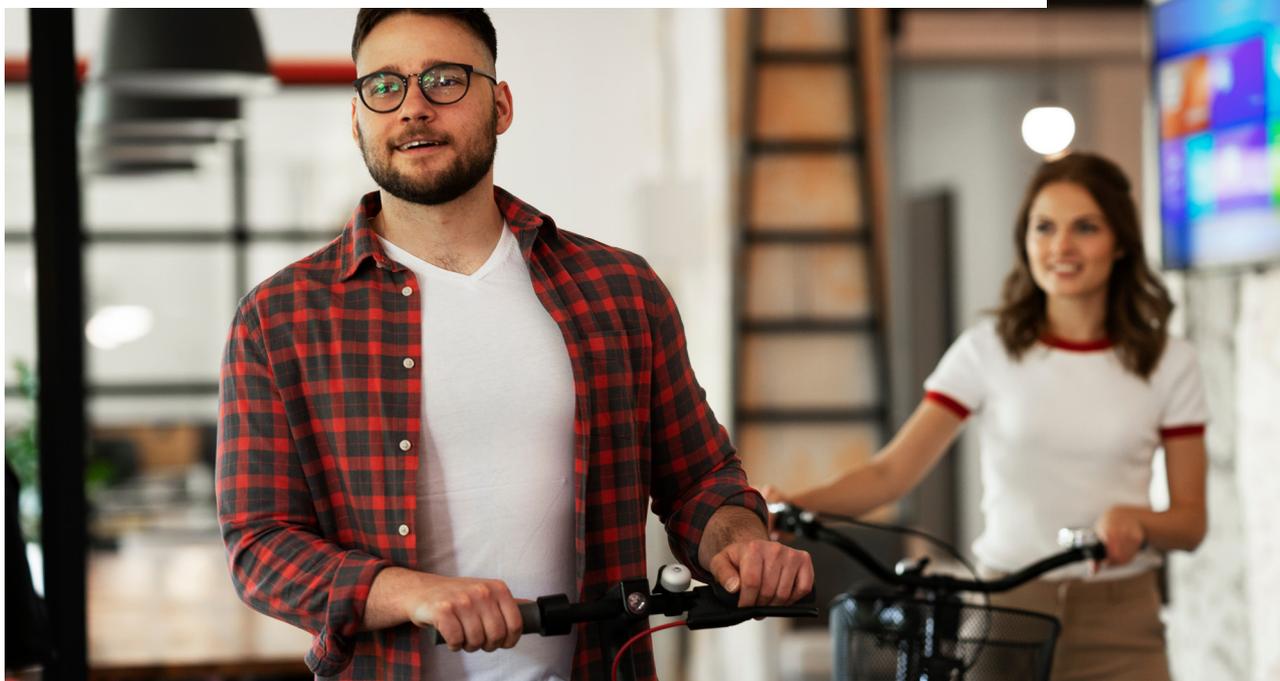
Marketing manager Modalizy



modalizy
smart mobility

Le budget mobilité : un win-win-win

Le budget mobilité existe depuis le 1er mars 2019 et a été mis à jour le 1er janvier 2022. Les employés disposant d'une voiture de société (ou y ayant droit) peuvent l'échanger contre une voiture plus écologique et/ou un budget mobilité. Ils peuvent consacrer ce budget à la fois aux frais de logement ainsi qu'aux options de mobilité alternatives et durables, sans payer d'impôts ou d'avantages en nature. Le budget mobilité est également un outil financièrement intéressant et fiscalement neutre pour l'employeur. En bref : une victoire pour l'employé, une victoire pour l'employeur et une victoire pour le climat et la mobilité.



Le budget mobilité a été créé pour :



01

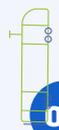
Promouvoir des moyens de transport alternatifs

02

Retirer davantage de voitures de société de la circulation

03

Alléger autant que possible le trafic sur les autoroutes. Encourager les entreprises à mettre en œuvre une politique de mobilité plus réfléchie et plus respectueuse de l'environnement



04

Réduire les émissions de CO2

05

Eviter les embouteillages

06

Alléger autant que possible le trafic sur les autoroutes

07

Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des employés

Pour les grandes entreprises et les PME

Il appartient à l'employeur de décider d'introduire ou non le budget mobilité au sein de son entreprise. Cela est possible à partir d'une voiture de société. Parce que petite ou grande entreprise, les avantages sont les mêmes.



- ✔ Vous vous positionnez comme un employeur attractif, à la pointe de l'actualité et qui se bat dans la "guerre des talents".
- ✔ Vous composez des rémunérations attractives et à la carte en fonction de chaque collaborateur.
- ✔ Vous contribuez au bien-être de vos employés en leur permettant de choisir les options de transport les plus adaptées.
- ✔ Vous économisez sur les coûts de (la gestion de) votre flotte.
- ✔ Vous contribuez aux objectifs climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- ✔ Vous gagnez non seulement du temps, mais vous réduisez également la charge administrative (et les coûts) lorsque vous choisissez Modalizy pour gérer votre budget mobilité.

Les 3 piliers du budget mobilité

Le budget mobilité se compose de 3 piliers. Les employés peuvent choisir d'ignorer complètement le premier pilier.

PILIER 1

une voiture de société respectueuse de l'environnement

Vous optez pour une voiture plus verte avec des émissions de CO2 plus faibles ou une voiture électrique*.

Le régime (para)fiscal du premier pilier est identique à celui de la voiture de société classique.

* A partir du 1er janvier 2026, seules les voitures électriques pourront bénéficier du premier pilier.

PILIER 2

frais de logement et mobilité durable

Vous optez pour des moyens de transport alternatifs tels que les transports publics, les vélos (électriques), les e-steps, la mobilité partagée, les services de location, etc. Vous pouvez également utiliser le budget mobilité pour payer votre loyer ou votre hypothèque.

Le deuxième pilier est totalement exonéré d'impôts et de cotisations de sécurité sociale.

PILIER 3

liquidités avec un prélèvement fiscal coûteux

À la fin de l'année, l'employeur verse le solde (restant) en espèces.

Aucun impôt n'est dû sur le troisième pilier, mais une cotisation sociale de 38,07 %* est déduite du solde.

* Vous payez les mêmes cotisations de sécurité sociale sur le solde qu'un salaire ordinaire.

Le pilier 2 sous la loupe

+ CHANGEMENTS 2022

Depuis le 1er janvier 2022, de nombreux ajouts et ajustements ont été apportés au pilier 2. Afin d'être complet, nous donnons ici un aperçu de son contenu, c'est-à-dire y compris les modifications²⁰²².

Moyens de transport alternatifs

- + Achat de moyens de transport dont la vitesse est limitée à 45 km/h, tels que le vélo (électrique), speed pédelec, vélo cargo, VTT, moto, trottinette électrique²⁰²², hoverboard et monowheel. Le budget couvre également l'entretien et les équipements obligatoires (comme le casque).
- + Transports publics : les abonnements²⁰²² des membres de la famille résidant avec le salarié sont également éligibles.
- + Covoiturage organisé (par l'employeur ou un tiers)
- + Solutions partagées : vélo, scooter, véhicule, ...*
- + Vélo d'entreprise : est-il utilisé pour les déplacements domicile-travail ? Il est ensuite possible de lier cette mesure à une indemnité vélo de 0,24 euros maximum par kilomètre parcouru.
- + Taxis, voiture avec chauffeur, ...*
- + Location de voiture à court terme (30 jours maximum)

*À partir de 2026, seules les dépenses sans carbone pourront en bénéficier²⁰²².

Frais de logement

Si un salarié habite dans un rayon de 10 km²⁰²² autour de son lieu principal de travail, le loyer ou les intérêts et le remboursement du capital²⁰²² des prêts hypothécaires du salarié concerné peuvent être financés par le deuxième pilier. Logique ou pas ? Certainement, car le déplacement le plus durable est celui qui n'est pas fait.

Autre

- + Frais de stationnement encourus par un employé, par exemple à la gare, pour utiliser les transports publics²⁰²²
- + L'indemnité kilométrique pour les cyclistes et les piétons pour les déplacements domicile-travail sera incluse dans le pilier 2²⁰²². Les déplacements avec un scooter électrique sont considérés comme "à pied" et sont donc également couverts par l'indemnité kilométrique.
- + Coûts de financement (par exemple, prêts de vélos), frais de garage ou de stationnement et coûts des équipements non obligatoires qui augmentent la sécurité et la visibilité dans la mobilité douce, tant pour le conducteur que pour les passagers²⁰²².
- + Un montant minimum et maximum est fixé pour le budget mobilité : le montant minimum est de 3 000 € et le montant maximum est de 16 000 € (ou 1/5ème du salaire annuel du salarié concerné)²⁰²².

Le budget mobilité en pratique

Luc vit avec sa famille à Ottignies et travaille dans le centre de Bruxelles. Lors de son embauche, il a reçu une voiture de fonction, une Volkswagen Golf 2.0 TDI 110kW, et une HybridCard pour faire le plein de diesel. Il envisage d'échanger sa voiture contre un budget mobilité. Le TCO est calculé à 950 € par mois. Son employeur a fait la simulation ci-dessous :



BUDGET MOBILITÉ

TCO annuel = 11.400 €
(950 x 12)

PILIER 1

€ TCO annuel =
11.400 €

Luc décide de ne pas opter pour une voiture plus respectueuse de l'environnement

Solde: 11.400 €

PILIER 2

Crédit hypothécaire annuel : 9.000 €
(750 € x 12)

Budget annuel dédié à la mobilité :
2.400 € (200 x 12)

Dépenses effectués au court de l'année :

Équipement vélo : 570,42 €

Billet de train : 75,20 €

Location de voiture en Espagne :
680,80 €

Trottinette électrique Noé : 137,40 €

Vpofire partagée à Bruxelles : 41,60 €

Vélo électrique à Amsterdam : 37,50 €

Uber à Paris : 164,25 €

Ticket de bus pour Liège : 8,40 €

Luc utilise son budget mobilité pour payer ses frais hypothécaire mais également pour payer le train et sa fille et la trottinette électrique de son fils. Lorsqu'ils partent en vacances en Europe, Luc emporte sa carte pour payer ses déplacements.

Solde: 684,43 €

PILIER 3

**Paiement du solde
avec une contribution
spéciale des employés
de 38,07%**

423,86 € net

À la fin de l'année, Luc reçoit le solde de son budget mobilité, après déduction de la contribution de l'employeur, versé sur son compte.

Une réponse à toutes vos questions

Alain Allyn, responsable du développement commercial chez Modalizy et de dizaines de mises en œuvre du budget mobilité pour des petites et grandes entreprises, répond aux questions qui lui sont le plus souvent posées par les entreprises et les utilisateurs.

Les chefs d'entreprise indépendants peuvent-ils utiliser le budget mobilité ?

Non. Même si un budget mobilité a été mis en place dans l'entreprise, vous ne pouvez pas l'utiliser en tant que manager indépendant.

L'employeur est-il obligé de mettre en œuvre le budget mobilité ?

Non, absolument pas. C'est à l'employeur de prendre l'initiative. Aujourd'hui, nous constatons que certaines entreprises hésitent, car elles craignent une charge administrative importante. C'est là que Modalizy peut jouer un rôle important en les facilitant, afin que la mise en œuvre et l'administration n'impliquent pas de travail supplémentaire. En tant qu'employé, vous pouvez jouer un rôle en motivant votre employeur à le mettre en œuvre. Parce qu'il y a des avantages pour les deux parties.

Est-il possible de combiner une voiture de fonction avec un budget mobilité ?

Oui, la voiture de société peut bénéficier du premier pilier, à condition que ses émissions de CO2 ne dépassent pas 95 g/km ou qu'elle soit électrique. À partir de 2026, seules les voitures électriques pourront bénéficier du premier pilier. S'il y a une différence entre le TCO de l'ancienne voiture de société et celui de la nouvelle, le solde en votre faveur sera transféré au deuxième pilier. Cet argent peut ensuite être consacré à d'autres options de mobilité multimodale.

Le budget mobilité est-il automatiquement indexé comme les salaires ?

Le budget de mobilité n'est pas automatiquement indexé. Les employeurs peuvent accepter de l'augmenter, mais dans les limites de l'indexation classique des salaires.

Chaque employé a-t-il droit au budget mobilité ?

Non, même si Modalizy milite pour l'introduction d'un budget mobilité pour tous les travailleurs. Aujourd'hui, un employé doit avoir droit à une voiture de société pour pouvoir en bénéficier. Depuis 2022, il n'y a plus de période d'attente.

Quel est l'impact sur les contrats de crédit-bail ou de location en cours ?

Les employeurs peuvent décider d'activer le budget mobilité pour les employés individuels uniquement après l'expiration du contrat de location ou de leasing existant. Pour éviter les malentendus, il est préférable de l'écrire dans la politique de mobilité. Vous pouvez également choisir de mettre à la disposition de l'autopartage interne les voitures de société dont le leasing n'a pas expiré.

Comment le budget de mobilité est-il calculé ?

La valeur du budget mobilité correspond au coût total de la voiture de fonction pour l'employeur, ce que l'on appelle le Total Cost of Ownership (TCO). Que comprend-il ? Tous les frais liés à la voiture : leasing, entretien, assurance, pneus d'hiver, carburant, etc.

Le budget de mobilité est-il le même qu'un plan cafétéria ?

Non. Le budget mobilité a un cadre juridique, que nous avons développé dans ce white paper. Par exemple, vous ne pouvez pas l'utiliser pour payer un voyage en avion. Notre carte Modalizy Budget permet uniquement de payer les dépenses acceptées dans ce cadre.

Le plan cafétéria, quant à lui, permet aux employeurs de laisser leurs employés composer leur propre enveloppe salariale, dans le cadre des règles qu'ils ont eux-mêmes fixés. Il peut s'agir d'une partie du salaire brut, d'un bonus ou de la prime de fin d'année. Cette somme peut ensuite être consacrée à la mobilité, comme l'achat ou la location d'un vélo. Mais il s'agit aussi souvent de vacances supplémentaires, d'assurances, d'ordinateurs portables, etc. Et pour étendre encore plus les possibilités, un budget de mobilité et un plan de cafétéria peuvent coexister au sein d'une entreprise.

Votre budget mobilité entre les mains professionnelles

Les employeurs pensent souvent, à tort, qu'il est difficile de mettre en œuvre un budget mobilité. Ils craignent surtout les tâches administratives et le temps supplémentaire que cela prend. C'est précisément la raison pour laquelle nous avons lancé Modalizy en 2017. Cette plateforme gère pour vous l'administration, les budgets et les dépenses individuelles. Et nos experts se chargent de la mise en œuvre, du soutien, de l'orientation et d'un accompagnement complet. Ainsi, le budget mobilité est plus accessible que vous ne le pensez, tant pour les PME que pour les grandes multinationales.

EN 3 ÉTAPES VERS
UN BUDGET MOBILITÉ



En 3 étapes vers un budget mobilité

01 Promouvoir une politique de mobilité durable au sein de l'entreprise. Vous attirerez sans doute de nouveaux talents, car la "guerre des talents" fait rage. Inscrire toutes les règles du jeu dans une politique de mobilité, afin qu'elles soient claires pour tous. Vous pouvez également y définir ce qui se passe avec les contrats de location existants. Demandez aux employés intéressés de signer cette politique comme un addendum au contrat de travail.



02 Lorsqu'un employé manifeste son intérêt, vous vous mettez au travail. Déterminez le TCO et donc le budget de mobilité. Ce n'est pas plus que cela. Si vous connaissez le TCO, vous pouvez simuler tous les scénarios possibles des piliers 1 à 3.

03 Gérer le pilier 2 du budget mobilité via la plateforme Modalizy, où vous avez également une vue sur les piliers 1 et 3 si vous le souhaitez. Grâce à la plateforme en ligne et à l'application, les employés ont une vue en temps réel de leurs dépenses et de leur solde disponible. Très important, seules les dépenses entrant dans le cadre légal sont acceptées avec la carte de paiement Modalizy Budget.



Prenez en main la gestion de vos budgets mobilité

Rejoignez-nous pour apporter une contribution positive à la mobilité durable en Belgique.

Les avantages de la solution Modalizy sont nombreux:

- + Vous vous positionnez en tant qu'employeur attractif et en phase avec son temps.
- + Facile et simple, plus de tracasseries administratives
- + Une plateforme en ligne pour les gestionnaires
 - + Gestion des utilisateurs et des cartes
 - + Attribution des budgets
 - + Suivi des transactions et des budgets
 - + Gestion et paiement des loyers ou intérêts
 - + et remboursements du capital des prêts hypothécaires
- + Une carte prépayée, limitée aux services inclus dans le budget mobilité
- + Une application utilisateur simple pour le suivi en temps réel des dépenses et des soldes
- + Utilisable dans toute l'Europe
- + Une équipe de professionnels pour vous guider

NOTRE EXPERT SE FERA UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Alain Allyn
Business Development Manager

alain.allyn@modalizy.be

0471 92 30 17

WWW.MODALIZY.BE